



À Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1000 Lausanne

Lausanne, le 20 mars 2024

**Conseil intercommunal de l'Association de Communes de la région
lausannoise**

pour la réglementation du service des taxis

Organisation du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026

Modification

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Suite à une démission, le Conseil intercommunal de l'Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis est organisée comme suit :

Délégué-e-s :

<i>Pour la Municipalité :</i>	M. Xavier	COMPANY	Les Verts
<i>Pour le Conseil communal :</i>	M. Pierre	CONSCIENCE	Ensemble à Gauche
	M ^{me} Caroline	DEVALLONNE DINBALI	socialiste
	M. Nicolas	HURNI	PLR
	M. Jean-Blaise	KALALA	Vert'libéraux

Suppléant-e-s

<i>Pour la Municipalité :</i>	M ^{me} Emilie	MOESCHLER	socialiste
<i>Pour le Conseil communal :</i>	M ^{me} Olivia	FAHMY	Les Verts
	M ^{me} Mathilde	MAILLARD	PLR
	M. Jean-Luc	MASSON	UDC
	M ^{me} Anaïs	TIMOFTE	Ensemble à Gauche

Conseil communal de Lausanne
Le secrétaire :

Frédéric Tétaz